

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 39 (1959)
Heft: 1

Artikel: À nos adhérents
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A NOS ADHÉRENTS

Il m'est agréable de saisir l'occasion de la parution de ce premier numéro de l'année pour confirmer à tous nos adhérents que leurs préoccupations sont les nôtres et qu'en 1959, comme par le passé, nous sommes à leur entier service pour les aider à résoudre dans notre secteur d'activité, les problèmes qu'ils ont à affronter, de quelque nature qu'ils puissent être.

Je désire également les remercier de la confiance qu'ils ne cessent de nous témoigner, nous permettant ainsi de maintenir à notre activité le dynamisme qui nous est cher et auquel nous tenons essentiellement.

Association entièrement privée, bien que remplissant souvent des tâches d'intérêt public, notre Compagnie manquerait d'efficacité si elle ne pouvait compter totalement sur l'appui et l'amitié de ses membres. L'un et l'autre nous sont indispensables; l'un et l'autre nous sont précieux.

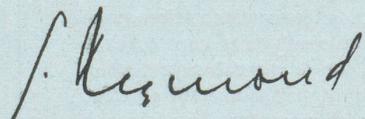
Les événements économiques actuels, qu'il s'agisse de l'intégration européenne ou des récentes mesures gouvernementales françaises, peuvent nous conduire à reconvertis certaines de nos activités, voire à approfondir l'orientation d'une ou de quelques-unes d'entre elles. Soyez certains que nous sommes particulièrement préoccupés par ce problème et que nous nous préparons activement à faire face aux tâches nouvelles qui pourraient devenir les nôtres.

Je tiens, à ce propos, à exprimer ma gratitude à tous nos adhérents qui se sont déjà acquitté du paiement de leur cotisation. Ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore fait recevront ces jours prochains une lettre-rappel. Dans la mesure où ils procéderont à leur versement le plus rapidement possible, ils nous permettront de nous libérer au plus vite de nos besognes purement administratives, pour le meilleur profit de chacun.

Puisque le cadre m'y autorise, j'aimerais encore souligner les efforts que nous avons entrepris pour faire de notre Revue une publication de valeur. Les témoignages que nous recevons nous incitent à persévéérer dans cette voie et j'espère que chaque numéro éveillera votre intérêt.

Sur ce plan aussi votre aide est primordiale. Les annonces publicitaires insérées dans notre Revue sont désormais ce que l'on appelle des «annonces de prestige». Elles sont également un moyen extrêmement utile de nous prouver votre encouragement et de nous donner les armes d'une activité efficace.

Or, moins que jamais, cette activité doit se relâcher.



Président de la Chambre de commerce suisse en France.